



12 NOVEMBRE 2021 CONSIGNES SANITAIRES ET PROTOCOLES EN VIGUEUR

- ✓ Vous ne devez pas fréquenter la Maison pour la danse si vous :
 - Présentez des [symptômes liés à la COVID-19](#);
 - Avez été testé positif à la COVID-19 et n'avez pas complété votre période d'isolement;
 - Êtes en contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19.
- ✓ Selon le statut de la location (domaine non professionnel, non scolaire), les personnes de 13 ans et plus doivent présenter leur passeport vaccinal (code QR) et une pièce d'identité;
- ✓ Transmettez ces consignes à tous les membres de votre équipe.

CONSIGNES DANS LA MAISON POUR LA DANSE

À L'ARRIVÉE

- Se présenter au maximum 5 minutes avant le début de la location;
- Porter un masque de procédure ou un couvre-visage;
- Présenter le passeport vaccinal s'il y a lieu;
- Se laver les mains avec le désinfectant disponible à l'accueil;
- Enlever ses bottes ou ses chaussures de ville.

DANS LES ESPACES COMMUNS

- Maintenir une distance minimale de 1 mètre;
- Ne pas utiliser les abreuvoirs : seules les stations de remplissage de gourdes sont accessibles;
- L'espace bistro et les autres lieux de repos ne sont pas accessibles.

EN STUDIO

Artiste professionnel.le et autres locations de type professionnel

- Le passeport vaccinal n'est pas exigé pour les travailleurs;
- Le port du masque de procédure et de la protection oculaire est obligatoire en studio si la distanciation physique de 1 mètre n'est pas respectée. Certaines exceptions s'appliquent. Merci de vous référer à la section **Mesures particulières pour les arts de la scène** dans le [Guide des normes sanitaires pour le secteur des arts de la scène](#) et le [Tableau récapitulatif pour les arts de la scène](#).

Présence de public

- Pour toute présence de public, il est nécessaire de prendre contact avec nous.

Activités de loisirs et locations non essentielles*

*Par non essentielle, on entend une location qui sort d'un cadre éducatif ou professionnel.

À partir du 15 novembre 2021 :

- **Personne de 13 ans et + (passeport vaccinal)** : Il est possible d'effectuer une location de loisir sans limite de participant ni distanciation physique (incluant la danse en couple). Le port du masque est recommandé pour les contacts à moins de 1 m pour une durée prolongée, sans pour autant être obligé. Les contacts rapprochés sont permis, sans limite de durée. Les échanges de partenaires sont possibles, bien qu'un partenaire stable pour la durée du cours ou de la soirée demeure fortement recommandé.
- **Personnes de 12 ans et -** : Le masque peut être retiré si la distanciation physique de 1 m est maintenue en respect de la jauge établie par studio. Les contacts doivent être brefs, mais il n'y a plus de durée spécifiée.
- **Matériel d'entraînement** : Nous recommandons l'utilisation de votre matériel personnel. Si vous utilisez du matériel sur place (tapis et bloc de yoga) vous devez en assurer la désinfection avec les produits mis à votre disposition.
- **Respect des mesures** : Les professeurs sont tenus de faire respecter les mesures sanitaires sur place.

[Tableau récapitulatif des activités du milieu culturel // Section loisirs culturels](#)

[Tableau récapitulatif du loisir et du sport](#)

[Mesures en vigueur à partir du 15 novembre](#)

Repas en studio

Lors d'une réservation **de plus de 5 heures**, il est possible de manger dans votre studio selon certaines conditions :

- Nous vous encourageons à manger à l'extérieur, autrement la distanciation physique devra être respectée;
- Repas froid uniquement, pas d'utilisation de micro-ondes ni de frigo;
- Utiliser le balai disponible sur chaque étage au besoin;
- Aucune table ni chaise ne seront fournies.

PLANIFICATION D'UNE LOCATION

Heures d'ouverture de la Maison pour la danse

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

- De jour en semaine, un **minimum de 3 heures de location est requis** (un bloc le matin ou un en après-midi);
- **Aucune location entre 12 h et 13 h** pour permettre la désinfection, sauf pour les réservations de 5 heures et plus;
- Pour une location les soirs et fins de semaine, communiquez avec studio@maisonpouirladanse.ca ou 418 476.5013 poste 309;
- Vous devez effectuer la désinfection des équipements d'entraînement utilisés;
- L'équipement technique est disponible sur demande (\$).

JAUGE PAR STUDIO

- La jauge indiquée inclut toute personne présente en studio;
- **La capacité recommandée** (9m²/personne) permet de conserver au moins 2 mètres de distance entre les danseurs en mouvement;
- **La capacité maximale** (4m²/personne) est idéale pour un groupe qui bouge moins ou qui est assis. Pour cette jauge, un périmètre de sécurité de 2 mètres a été calculé aux pourtours du studio, afin de permettre aux usagers de sortir en respectant la distanciation.

STUDIO	JAUGE RECOMMANDÉE Permet du mouvement (9 m ² /personne)	JAUGE MAXIMALE En formule assise (4 m ² /personne)
Studio Desjardins - Aire de jeu 33 x 41 (1353 pi ²)	14	25
Studio Desjardins - Gradin	68 avec masques	
Studio B 35 x 27 (945 pi ²)	10	16
Studio C 47 x 37 (1739 pi ²)	18	25
Studio D 44 x 40 (1760 pi ²)	17	25
Studio E 34 x 27 (918 pi ²)	9	16
Studio F 27 x 36 (972 pi ²)	10	17
Salle de conférence (écolier ou conférence)	7	

POLITIQUE D'ANNULATION

Toute annulation doit être signalée par courriel au studio@maisonpoureladance.ca ou par téléphone au 418 476-5013, poste 309 avant la tenue de l'activité selon les délais indiqués.

Aucun frais d'annulation ne sera applicable dans les cas suivants : apparition de symptômes en lien avec la COVID-19, contact direct avec une personne ayant été déclarée positive à la COVID-19 ou résultat positif à la COVID-19.

Pour toute autre annulation préventive, la politique d'annulation en vigueur s'appliquera :

Location ponctuelle et session de cours

- Plus de 72 h avant la réservation : aucun frais de location
- Entre 72 et 24 h avant la réservation : 50 % des frais de location
- Moins de 24 h avant la réservation : 100 % des frais de location

Résidences et événements

- Plus de 10 jours avant la réservation : aucun frais de location
- Entre 7 et 10 jours inclusivement avant la réservation : 50 % des frais de location
- Moins de 7 jours avant la réservation : 100 % des frais de location

RÉFÉRENCE SUR LES NORMES SANITAIRES

[Tableau des mesures Loisir et sport](#)

DES QUESTIONS?

studio@maisonpoureladance.ca | 418 476-5013, poste 309